

Bonjour,

Hochfelden Concernant la parcelle 230 classée en ZAU, je m'étonne qu'il n'y ait pas d'OAP pour la zone ZAU située au-dessus du supermarché Hetch Le Kikis entre la rue des Puytiers et la rue du 14 juillet à Hochfelden. Nous sommes riverains de la parcelle 230 et nous nous inquiétons de la gêne occasionnée par de futures constructions juste sous nos fenêtres et par l'accès à ces constructions vu les désagréments très importants que l'administration à Hochfelden nous occasionne depuis son emménagement avec son autre prise de travaux publics et le fait que le Parc de Hochfelden en a été évité à plusieurs reprises sans que cela soit

Daniel SUR
Commissaire Enquêteur

souhait d'effet concret pour faire cesser les nuisances (camions, pelleteuses, chevaux, chiens, fumées...). Si l'accès à la zone ZAV devait se faire par la parcelle n° 230, cela se ferait juste sous nos fenêtres créant ainsi une gêne supplémentaire ainsi que de futures constructions (immeubles, maisons...) juste sous nos fenêtres en plus de tout ce que nous endurons déjà depuis trop longtemps. Merci de prêter attention à l'accès à la zone ZAV au-dessus du supermarché Patch et d'éviter les désagréments sus mentionnés.

Avec mes cordiales salutations,

